



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 5 juin 2003 à 20H30

le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M. CORRE Yves Maire.

OBJET :

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

SUBVENTIONS 2003

Date de convocation du Conseil municipal : 9

"vacances des enfants"-

PRÉSENTS : MM.

L'ensemble des Conseillers Municipaux à l'exception de :

ABSENTS : MM. DANIEL Joël

M. MANAC'H Alexis

a été élu secrétaire.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide d'accorder une somme forfaitaire annuelle de 46 EUROS par enfant domicilié dans la commune qui a effectué un séjour de 5 jour minimum en camps, colonies, centre aérés....(ces 5 jours doivent être continus.

Les familles concernées doivent déposer une attestation de séjour ou une facture détaillée à la mairie.

Fait à Brennilis, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Y. CORRE.

